



N° 10

Novembre 2022

Sommaire :

- ▶ Edito
- ▶ Les Assises de la vie associative, participez !
- ▶ Le budget participatif, votez !
- ▶ L'appel à projet « Actions de prévention auprès des séniors »
- ▶ Retour sur les Dialogues du 13 octobre dernier

ÉDITO

Agir contre le féminicide

À l'approche de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la ville de Villeurbanne organise une table ronde sur le thème « Agir contre le féminicide ». Elle aura lieu le :

9 novembre 2022

à 18 h 30

dans la salle des Conférences
du Palais du travail

(9 place Lazare Goujon, à Villeurbanne)

Animée par Margot Giacinti, chercheuse à l'Ecole normale supérieure de Lyon, avec le concours d'élus.e.s de Villeurbanne nous découvrirons comment le concept de féminicide a émergé et comment agir contre ces violences.

Ces tables rondes/conférences sont ouvertes à toutes et tous et naturellement aux responsables associatifs. Venez nombreux-ses, la cause est essentielle !

Christine Goyard-Gudéfin
Adjointe au maire déléguée
à la vie associative et aux centres

Les Assises de la vie associative, c'est bientôt !

Inscrivez-vous vite et partagez vos expériences !

Vous aussi, vous avez des idées de génie ! Ne les gardez plus pour vous ! Partagez vos bonnes pratiques pour inspirer les autres associations dans le cadre des Assises de la vie associative sur la transition écologique qui auront lieu **samedi 26 novembre de 8H30 à 14H au Centre culturel de la vie associative de Villeurbanne**.

En matière de déplacements, de consommation d'eau ou énergie, d'alimentation lors de vos buffets, de gestion des déchets... si vous avez mis en place des actions, faites le savoir en renvoyant à Clara (clara.mentec@mairie-villeurbanne.fr) :

- . un logo de votre association,
- . une brève description de votre association,
- . la description d'une bonne pratique concrète mise en place par votre association,
- . les objectifs atteints / résultats / avantages de cette bonne pratique.

Pour la mise en page de l'affiche, pas de tracas, on s'occupe de tout.

La preuve en image :

Allez, on compte sur vous !

Pour vous inscrire aux Assises, suivez le lien :
<https://framadata.org/v3GxfkOjUV76bqG1>

UNE CYCLOSCÈNE POUR DES TOURNÉES DÉCARBONNÉES !

La Poursuite est une association qui recherche transformer le secteur culturel dans une logique de réduction de la consommation d'énergie. Son axe fondateur est la valorisation du vélo comme moyen de déplacement des artistes, du matériel et des publics. Le collectif s'engage dans une démarche d'expérimentation afin d'identifier les freins et les leviers relatifs à l'éco-mobilité dans le spectacle vivant. La Poursuite est ainsi à la croisée des enjeux de culture, d'environnement, de territoire, et de mobilité.

Notre bonne pratique (à venir !)

Après avoir testé la Vélo-Scène (Franche-Comté) en 2021, la Poursuite a choisi d'impulser la création d'une nouvelle scène tractée à vélo dédiée à son territoire: la Cycloscène ! Le projet consiste en la création d'une scène déplaçable à vélo de 10 m² pour proposer fêtes, concerts ou spectacles en tout lieu dans un cadre confortable pour les artistes et le public.

Quels résultats ?

En 2021 la Poursuite c'est :

- 9 groupes en tournées
- 79 concerts dans 47 lieux différents
- 2 tournées avec la Vélo-Scène
- 6 jours d'événements dans 4 lieux différents
- 25 formations artistiques programmées
- 4758 km de vélo parcourus
- 11 départements visités
- 1 réseau national des structures en modes doux

Budget participatif : du 15 octobre au 24 novembre, choisissez vos projets préférés !

En mai dernier, l'appel à idées du budget participatif auprès de l'ensemble de la population a récolté plus de 300 propositions. Les auteurs ont pu enrichir leurs idées qui sont devenues de véritables projets. Les Conseils de quartier ont ensuite établi une présélection des projets localisés. Puis c'est une Commission citoyenne composée de 25 Villeurbannaises et Villeurbannais (membres de l'Assemblée Citoyenne, tirés au sort et volontaires), qui a retenu 60 projets selon les critères du règlement intérieur du dispositif. Enfin, les services de la Ville ont analysé la faisabilité technique des projets identifiant ainsi les 55 projets soumis au vote.

Vous avez plus de 7 ans et vous vivez, travaillez ou étudiez à Villeurbanne ?

Vous avez jusqu'au 24 novembre pour voter, soit par bulletin papier dans une urne à votre disposition dans un des 30 lieux d'accueil du public de la Ville et de ses partenaires (centres sociaux, MJC,...), soit en ligne sur <https://participez.villeurbanne.fr/processes/budgetparticipatif2022>

Appel à projet : actions de prévention auprès des seniors & soutien aux actions d'accompagnement des proches aidant.e.s

Afin de favoriser les innovations autour d'actions de prévention, la Métropole de Lyon, par le biais de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus, organise un appel à projets pour subventionner vos actions de prévention de l'année 2023.

Qui peut répondre à l'appel à projets 2023 ? Toute personne morale ayant une existence juridique d'au moins un an et réalisant un projet sur le territoire de la Métropole de Lyon correspondant aux axes de prévention précisés dans la notice de l'appel à projets peut participer. Sont donc éligibles : les associations, les entreprises et les institutions publiques intervenant dans les domaines concernés et faisant apparaître les compétences nécessaires à la réalisation du projet ainsi qu'à la maîtrise de la thématique.

Calendrier :

Mise en ligne de l'appel à projets : **11 octobre 2022**

Date de clôture des candidatures : **30 novembre 2022**

Annnonce et accompagnement des lauréats : **mai - juin 2023**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site :

<https://www.grandlyon.com/services/actions-de-prevention-aupres-des-seniors-soutien-aux-actions-daccompagnement-des-proches-aidants>

Un grand merci pour votre participation !

Les dialogues Ville/Associations du 13 octobre dernier ont accueilli plus de 50 associations sur le thème « **relever le défi d'une vie associative inclusive** ». Nous remercions l'ensemble des participants et participantes pour ce beau moment convivial partagé ! Retour en images !

